

La coopération décentralisée franco-polonaise

Par Hélène Migot, Chargée de mission Europe-Asie à Cités Unies France

Au total, plus de 3000 collectivités territoriales françaises mènent des projets de coopération à l'international dans 115 pays et Cités Unies France, réseau de collectivités territoriales françaises engagées à l'international, présidé par Charles Josselin, Ancien Ministre, Sénateur des Côtes d'Armor et Vice-président du Conseil Général, anime, par convention avec le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, les coopérations décentralisées françaises. À ce titre, Cités Unies France accompagne, d'ailleurs, depuis plus de 10 ans, la coopération décentralisée franco-polonaise par l'intermédiaire de son Groupe-pays Pologne. Ce Groupe-pays est présidé par Roselyne Lefrançois, Adjointe au maire de Rennes et Députée européenne depuis 2007.

La Pologne est l'un des pays d'Europe centrale qui concentre aujourd'hui le plus grand nombre d'accords de coopération décentralisée avec la France, dont certains remontent aux années 1960. En effet, on dénombre près de 250 partenariats franco-polonais.

La coopération décentralisée franco-polonaise a connu des évolutions successives au cours de ces dernières décennies, en raison, notamment, des changements politiques et législatifs intervenus en Pologne et en France, à la fin des années 1980 et au début des années 1990 et de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne en 2004. Perdant peu à peu son caractère de solidarité, elle s'est progressivement transformée en une véritable « coopération territoriale européenne », ayant vocation à contribuer à l'approfondissement de l'Europe et à l'émergence d'une citoyenneté européenne partagée.

Aujourd'hui, la coopération décentralisée franco-polonaise a la particularité d'être animée par des collectivités de taille importante, les trois quarts des régions françaises étant, par exemple, engagées en Pologne, même si elle doit également son dynamisme à l'action d'un grand nombre de communes de taille plus modeste. Elle couvre de nombreux domaines, tels que l'éducation, la culture, le tourisme, l'action sociale, l'environnement et le développement économique...

De plus en plus de partenaires français et polonais s'associent à d'autres partenaires européens, au premier rang desquels se trouve l'Allemagne, pour aboutir à des coopérations tri et multilatérales et accéder ainsi plus largement aux fonds européens, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de l'inclusion sociale et de la mobilité internationale des jeunes. Cette ouverture progressive des partenariats franco-polonais à de nouveaux acteurs européens s'explique, entre autres, par le souhait des collectivités territoriales de contribuer à la construction européenne et à la réalisation de la stratégie de Lisbonne, comme elles ont pu le rappeler lors des premières et des deuxièmes assises de la coopération décentralisée franco-germano-polonaise, qui ont eu lieu respectivement en septembre 2006, à Cracovie et en octobre 2007, à Varsovie.

Un des défis des collectivités territoriales polonaises, pour les années à venir, étant la mise en œuvre des fonds structurels au niveau local, Cités Unies France continuera à sensibiliser les collectivités territoriales françaises à ce nouvel enjeu.

Contact

Hélène Migot
Chargée de mission Europe/Asie
Cités Unies France
Tél. : 01 53 41 81 99
Email : h.migot@cites-unies-france.org